



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE LE SENTIER

19 septembre 2023 - 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 30 mai 2023
 - 3.1 Comité cours
 - 3.2 Projet école
 - 3.3 Service traiteur
4. Informations
 - 4.1 Enseignants
 - 4.1.1 Formation coéducation et formation projet à venir;
 - 4.1.2 Besoin en coéducation;
 - 4.1.3 Scholastic
 - 4.1.4 Cross-Country (ville Boisbriand)
 - 4.2 Directions
 - 4.2.1 Arrêts Pédagogiques;
 - 4.2.2 Projet Éducatif
 - 4.2.3 Service de Traiteur
 - 4.3 Présentation et Suivi des comités / Implication;
 - 4.3.1 Projet École
 - 4.3.2 Comité cour
 - 4.3.3 Comité Réflexion
 - 4.3.4 Comité communication
 - 4.3.5 Comité financement
 - 4.3.6 Comité environnement
 - 4.3.7 Comité bibliothèque
 - 4.3.8 Comité social des parents
 - 4.3.9 Comité RÉPAQ
 - 4.3.10 Comité de l'album
5. Présentation du Comité de parents, du Conseil d'administration du CSSMI ;
6. Élection de 4 membres au Conseil d'établissement ; Valérie Marsolais
 - 6.1 Nomination d'un secrétaire d'élection ;
 - 6.2 Mise en candidature et nomination d'un nouveau parent ;
 - 6.3 Mise en candidature et nomination de 3 autres parents ;
 - 6.4 Mise en candidature et nomination de 8 substituts ;
7. Désignation du représentant et de son substitut au comité de parents ;
8. Période de questions ;
9. Levée de l'assemblée;